



Association AGIR76116 – Assemblée générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 mars 2021.

Une Assemblée Générale a été convoquée le 13 mars 2021 afin de faire un point sur la situation de l'association.

L'AG débute à 14 :00.

1) Activité de l'association

Les activités envisagées de l'association n'ont pas encore commencé.

Le compte bancaire a été ouvert et fonctionne.

La mairie de Blainville-Crevon a été informée de la création de l'association par courrier en date du 26 octobre 2020 qui n'a donné lieu à aucune réaction ni retour.

2) Point Trésorerie

Le trésorier fait le point sur la trésorerie :

Le compte bancaire a été créé auprès du Crédit Mutuel de Rouen qui a accepté d'exonérer l'association, au vu de ses ressources prévisibles, de frais de gestion.

Un premier dépôt (cotisations + don) de 110 euros a été effectué lors de l'ouverture.

L'association a bénéficié d'une dévolution de biens d'une association proche de la FCPE qui s'est dissoute. Le montant de cette dévolution a été de 1379.99 euros.

Les frais d'ouverture de compte déduit, AGIR76116 dispose donc actuellement de (*à compléter par Michel*) en compte.

L'association doit envisager dès le début de ses actions de souscrire une assurance RC.

Alain propose une première révision du montant des cotisations. Cette proposition est rejetée.

3) Communication

Comme cela avait été prévu lors de l'AG constitutive, des actions de communication sur l'existence de l'association doivent être développées. L'ordre retenu sera le suivant :

1. Réalisation et distribution d'un flyer.



Un premier brouillon indicatif avait été fait par Alain en fin d'année.

Ce brouillon est considéré comme trop « administratif » et doit être remis en forme.

Isabelle propose de réaliser une maquette en format paysage plié. La proposition est validée.

Le tirage sera demandé à un professionnel.

2. Information à la presse

Après la distribution du flyer, information au Blainvillais et à la presse locale.

1. Réalisation d'un tampon

La réalisation d'un tampon encreur au nom de l'association est actée (Michel)

4) Projets d'action

Les projets d'actions évoqués lors de l'AG constitutive sont retenus et des projets nouveaux sont proposés : troc plante, don de plante, activité « promenade » et « promenade canine », groupement d'achat d'énergie, activité jeu de société...

➤ **Boîte à livre**

La boîte à livre sera installée concomitamment à la réalisation et distribution du Flyer. Un atelier de fabrication est programmé le 10 avril à 10 :00 chez Alain et Nathalie.

➤ **Jeux de société**

Une première cession de jeu est programmée le 17 avril à partir de 20 :30 chez Catherine et Pascal.

➤ **Broyeur à végétaux**

Alain est chargé de contacter le propriétaire du broyeur à végétaux qui pourrait devenir propriété de l'association pour obtenir une donation ou une cession à très bas prix au regard de la remise en état qui doit être faite.

➤ **Passage de commerçants**

Le principe d'une tournée de boulanger et de la venue d'une primeur est maintenu. Les premiers contacts doivent être repris (Alain e Michel) en veillant à ne pas froisser les commerçants locaux.

➤ **Troc plante**

Comme il est un peu tard pour envisager un premier troc cette année dans un contexte sanitaire difficile, cette activité pourra démarrer en 2022.

➤ **Achat groupé d'énergie**

Ce sujet a été proposé par Olivier et l'association fera appel à son expérience pour le proposer aux futurs adhérents. Son principe, comme celui de proposer des groupements de commandes de prestation (espaces verts, par exemple) est retenu.



Association Gruchoise d'Initiatives Réjouissantes 76116

➤ **Livraison de viennoiseries le dimanche matin**

Cette possibilité est proposée et validée (à définir plus précisément)

➤ **Soirées spectacle à domicile**

Proposition de développer une activité de coordination de soirée spectacle à domicile. Le principe est retenu, à étudier.

5) Achat d'un barnum

Le principe d'achat d'une tente est retenu sans aller plus loin. Dossier à construire.

Fin de l'assemblée générale à 16 :30.

A Gruchy, le 18/09/2020

Le Président